

Image not found or type unknown



Dépassement du devis d'une construction

Par **poutot**, le **16/09/2010** à **10:10**

Bonjour, rnJ'ai fait appel à un constructeur pour réaliser une maison individuelle. rnJ'ai signé un contrat et un devis. En fin de chantier, le devis est dépassé et je ne dispose pas de la somme nécessaire au règlement de la dernière tranche des travaux. Quelle solution puis-je envisager?